



# CFE-CGC Renault Cléon



**Administratifs - Techniciens - Agents de maîtrise - Ingénieurs et Cadres**

API : CLE 00F 1 50

site intranet : <http://www.intra.renault.fr/cfe-cgc-cleon>

Tél : 01.76.86.84.38

**Pour adhérer, contactez-nous sur : [cfe-cgc.renault.cleon@gmail.com](mailto:cfe-cgc.renault.cleon@gmail.com)**

Février 2014

Tous les salariés de Cléon sont bouleversés par le drame survenu la semaine dernière dans le département Pignonnerie.

Nos pensées vont avant tout à la famille d'Emmanuel et tout doit être fait pour la soutenir.

Dès vendredi le CHSCT était réuni et ce lundi était nommé une délégation d'enquête. L'établissement a mis en place une aide psychologique pour les salariés du secteur depuis vendredi.

Malheureusement, comment ne pas faire le parallèle avec l'évènement tragique du mois d'avril dernier. Comme aujourd'hui une délégation d'enquête avait eu lieu sur le secteur et également des enquêtes de police, de l'inspection du travail, de la CARSAT ainsi qu'une expertise du cabinet Technologia.

L'entreprise avait même lancé, antérieurement, des enquêtes massives dans chaque établissement, piloté par le cabinet Stimulus sur Cléon, en 2009. Un accord sur la prévention du stress professionnel a même été signé depuis le 12 mars 2010.

Sans préjuger des résultats de l'enquête en cours, à titre préventif, il est urgent d'intervenir sur l'ensemble de l'établissement.

- Face à cette situation nous souhaiterions que le Directeur soit plus présent sur le terrain, et que cette présence perdure, que sa parole ne soit pas uniquement entendue au travers de communicants ou du service RH.
- Il est grand temps de former toute la ligne managériale à la détection des personnes en détresse.
- Il faut prendre le temps d'étudier les réorganisations futures, en prenant en compte le niveau de mal être qu'elles pourraient engendrer.
- Il faut revenir à un management de proximité avec des périmètres à taille humaine.
- Il faut également que les préconisations proposées par le cabinet Technologia nous soient présentées le plus rapidement possible et qu'un planning court soit établi pour la mise en place de celles-ci.

L'amélioration du climat social et même nos performances ne se feront qu'en remettant le salarié au centre de nos préoccupations.

Des indicateurs, des accords et des résultats d'enquêtes existent, il faut maintenant appliquer les actions qui en découlent, dans les plus brefs délais.